

COMPTE RENDU DE CONSULTATION ÉCRITE

Cette consultation écrite remplace la procédure prévue à l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1)

TENUE DU 24 AOÛT 2021 AU 7 SEPTEMBRE 2021

CONCERNANT

LE PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME :

n° PP-2021-14, intitulé :

Amendement au règlement n° 1297-2020 relatif au zonage afin de modifier l'annexe 3 - « Grille des spécifications » des zones U-701 et CH-207

Résultat

La Municipalité n'a reçu aucun commentaire n'y question relative au projet de règlement.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 9 septembre 2021



France Charlebois,
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe